



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'évaluation des nouveaux modèles économiques en faveur de l'économie circulaire



**Focus sur l'Écologie Industrielle
et Territoriale & l'Économie de la
Fonctionnalité et de la Coopération**

juillet 2021

Rédaction :

S. Mahé (DRIEAT / SCDD)

Relecteurs :

M. Dufau, A. Wolff (DRIEAT / SCDD)

Couverture :

Recyclage de matériel informatique dans les locaux de l'association d'Ateliers Sans Frontières
Crédits : Arnaud Bouissou / Terra

Syctom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne) - Usine d'incinération des ordures ménagères à Ivry-sur-Seine (94).
Crédits : Laurent Mignaux / Terra

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
DÉFINITIONS.....	5
INTÉRÊTS DE L'ÉVALUATION	7
ANALYSE DES MÉTHODES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DES MODÈLES D'EIT & D'EFC.....	7
PERSPECTIVES.....	13
Annexe 1 : BÉNÉFICES POTENTIELS & OPPORTUNITÉS LIÉS AUX MODÈLES D'EIT & D'EFC	14
Annexe 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	15



Crédit photo Arnaud Bouissou / Terra

Ressourcerie La Petite Rockette

INTRODUCTION

L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) et l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) présentent un potentiel intéressant de performance environnementale et impliquent un changement de modèle économique. Évaluer les impacts économiques et environnementaux est important pour objectiver la viabilité de ces démarches. Cette analyse se base sur une revue bibliographique, 16 entretiens avec des experts et 13 entretiens avec des porteurs de projet. Elle propose une analyse critique des outils d'évaluation, discute les performances économiques et environnementales observées dans des projets d'EIT et d'EFC et propose des perspectives pour d'une part renforcer le volet évaluatif et d'autre part diffuser ces nouveaux modèles.

Nota bene :

Compte tenu de l'ampleur des champs couverts par l'économie circulaire, l'étude n'a pas vocation à analyser l'ensemble des modèles économiques qui y sont rattachés. Elle se focalise sur l'offre des acteurs économiques en matière d'Écologie Industrielle et Territoriale et d'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, en se concentrant sur l'évaluation des impacts économiques et environnementaux.

DÉFINITIONS

Économie circulaire

L'économie circulaire est un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus »¹. Ce système économique peut être présenté en sept piliers (Figure ci-après) parmi lesquels figurent l'Écologie Industrielle et Territoriale et l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération. Ces deux modèles proposent de nouvelles manières d'appréhender l'offre des acteurs économiques.



Économie de la Fonctionnalité & de la Coopération

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération « consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires, des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une performance d'usage ou d'un usage et non sur la simple vente de biens »². Ce modèle est un des moyens de réconcilier les enjeux économiques et environnementaux, car il est basé sur le découplage de la création de valeur économique et de la consommation de ressources.

L'EFC répond systématiquement à deux logiques³ :

- La **logique servicielle** : développement du service et de la relation client, effets utiles, engagement sur une performance d'usage (et non une simple mise à disposition de moyens matériels) et valorisation des ressources immatérielles⁴. **Exemple** : L'entreprise **ISOVATION**, fournisseur d'emballages isothermes pour le transport et la logistique de produits thermosensibles (agroalimentaire, pharmaceutique), propose une offre intégrée de respect de la chaîne du froid (diagnostic, produit sur mesure, suivi, intervention d'urgence...)
- La **logique « cycle de vie »** : optimisation de la gestion des ressources sur l'ensemble du cycle de vie et allongement de la durée de vie des biens. **Exemple** : L'entreprise **SIGNIFY** propose la vente d'une prestation d'éclairage : un abonnement pour une prestation d'éclairage où elle reste propriétaire des ampoules. SIGNIFY a ainsi intérêt à maximiser la durée de vie des ampoules.

¹ Site internet de l'ADEME, rubrique « Économie circulaire », <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>, consulté le 03/09/2020

² ADEME, « L'économie de la fonctionnalité : de quoi parle-t-on ? », 2017, p. 1

³ Ibid., p. 3

⁴ Les ressources immatérielles d'une entreprise sont des ressources non mesurables et non dénombrables qui ont un impact décisif dans la production de biens et de services, telles que les compétences, les connaissances accumulées par l'entreprise, la capacité d'innovation, la confiance dans la marque, la qualité des relations avec les clients et les partenaires, le respect des engagements sociétaux et environnementaux, etc.

Écologie Industrielle et Territoriale

« L'écologie industrielle¹ et territoriale vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels »². Les démarches d'EIT opérationnelles peuvent déboucher sur 4 grandes catégories d'actions³ :

1. **Synergies de substitution de ressources** : les effluents (eaux, CO2...), déchets ou énergie fatale d'une structure deviennent des ressources potentielles pour d'autres activités ;
2. **Synergies de mutualisation de ressources** : du matériel, des espaces, des compétences ou des moyens logistiques peuvent être partagés entre acteurs d'un territoire ;
3. **Synergies de mutualisation de services** : il s'agit « d'achats groupés », mutualisation de services de gardiennage, entretien, restauration... ;
4. **Nouvelles activités** : il s'agit de créer de nouvelles filières ou activités fonctionnant en circuit court en synergie avec les acteurs du territoire et répondant à des manques identifiés dans les chaînes de valeur économique.

Exemple : Engagé depuis 2014 en faveur de l'écologie industrielle, Florange, Écologie Industrielle et Insertion (FE2I) met en réseau différents acteurs à l'échelle d'un territoire dans l'objectif d'optimiser leurs ressources inter-entreprises (énergie, déchets, équipements...).

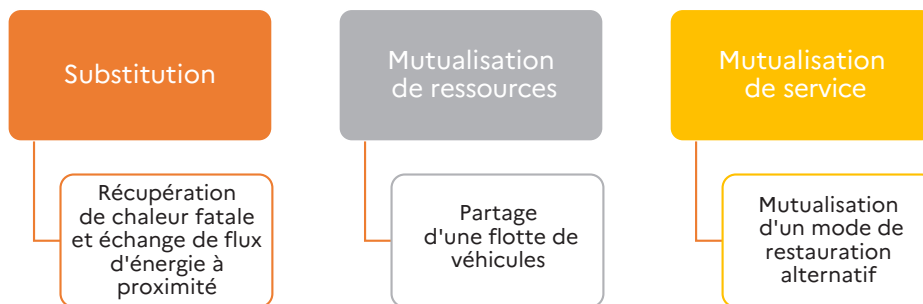


Illustration 1 : Diversité des synergies proposées sur la démarche initiée par Florange Écologie Industrielle et Insertion (FE2I, Val de Fensch) animée par l'entreprise Valo'lab

L'EIT a par ailleurs pour spécificité de constituer un véritable écosystème humain en faisant intervenir une pluralité d'acteurs à la nature et aux fonctions différentes. Si chaque démarche a sa structure propre, on observe un certain nombre de récurrences :

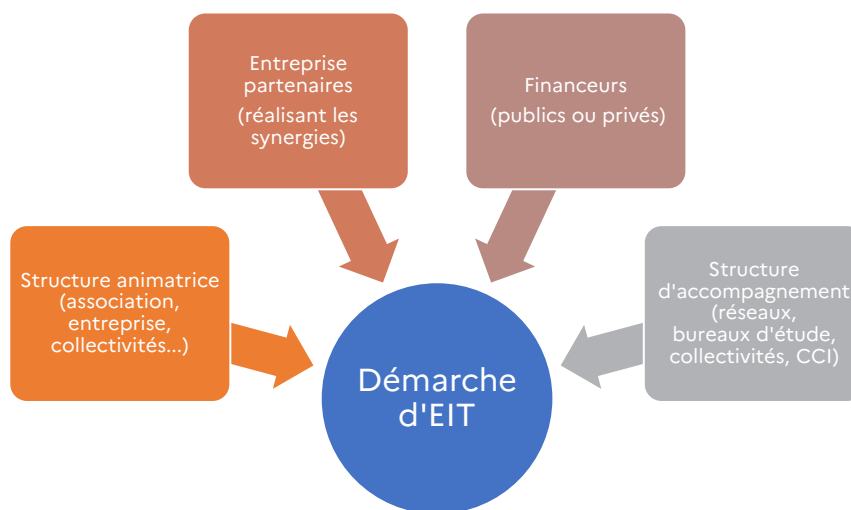


Illustration 2 : Diversité des structures impliquées dans les démarches d'EIT Source : Driat

NB : Dans certains cas, il faut distinguer la structure « animatrice » de la structure « porteuse » qui décide des orientations stratégiques sans participer à sa mise en œuvre opérationnelle

1 L'écologie « industrielle » et territoriale n'est pas exclusive du seul champ sectoriel de l'industrie. Les acteurs économiques relevant d'autres secteurs (agriculture, service, transport, etc.) sont également considérés.

2 ADEME, « L'écologie industrielle et territoriale, un outil au service des territoires », 2018, p. 4

3 Ibid. p. 8 à 10

INTÉRÊTS DE L'ÉVALUATION

Évaluer ses performances peut présenter un intérêt du point de vue :

- **Interne : se situer, piloter.** L'évaluation doit permettre aux entreprises d'évaluer l'impact de leurs propres démarches, en mesurant les bénéfices et en identifiant les points à améliorer.
- **Externe : justifier, diffuser, influencer.**
 - **Communiquer avec les parties prenantes :** rendre des comptes aux financeurs publics, convaincre et acculturer les financeurs privés et publics, diffuser le modèle auprès des clients et leur expliquer les bénéfices escomptés ;
 - **Justifier, sur la base de résultats tangibles, les soutiens publics.**

Les bénéfices potentiels de l'EIT et de l'EFC sont présentés en annexe 1.

ANALYSE DES MÉTHODES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DES MODÈLES D'EIT & D'EFC

Les modèles économiques circulaires (dont les modèles de l'EIT et de l'EFC) ne peuvent pas, du fait de leur utilité sociétale, être exclusivement appréhendés sur le plan budgétaire et financier. En effet, la valeur globale générée par ces modèles comporte une composante économique mais également une composante environnementale de par les externalités positives¹ produites (ou du moins la réduction des externalités négatives). L'évaluation globale des modèles d'EIT et d'EFC devrait donc inclure les impacts économiques et les impacts environnementaux des offres proposées.

Néanmoins, cette évaluation complète est rarement monitorée et systématisée. En effet, l'évaluation des modèles d'EIT et d'EFC présente quelques spécificités par rapport aux modèles économiques traditionnels (1). Les outils et méthodes aujourd'hui disponibles peuvent donc être améliorés pour mieux prendre en compte ces particularités (2). Les résultats observables dans les démarches d'EIT et les trajectoires d'entreprises vers le modèle d'EFC permettent cependant d'être optimistes quant à l'impact économique et environnemental de l'EIT et de l'EFC (3).

1 Une externalité est un effet externe désignant la situation par laquelle un agent économique occasionne, par son action, un impact sur un agent tiers ou un milieu sans qu'il y ait compensation financière. On distingue :

- les externalités positives, situation par laquelle un agent économique occasionne par son action un bienfait à un tiers ou un milieu, sans qu'il y ait récompense financière pour le bienfait engendré ;
- les externalités négatives, situation par laquelle un agent économique occasionne par son action un dommage à un tiers ou un milieu, sans qu'il y ait dédommagement à payer pour la nuisance occasionnée.

1. Spécificités de l'évaluation des modèles d'EIT et d'EFC

Outre les particularités propres aux modèles d'EIT d'une part et d'EFC d'autre part, cette étude a permis de faire ressortir trois spécificités concernant l'évaluation de ces modèles.

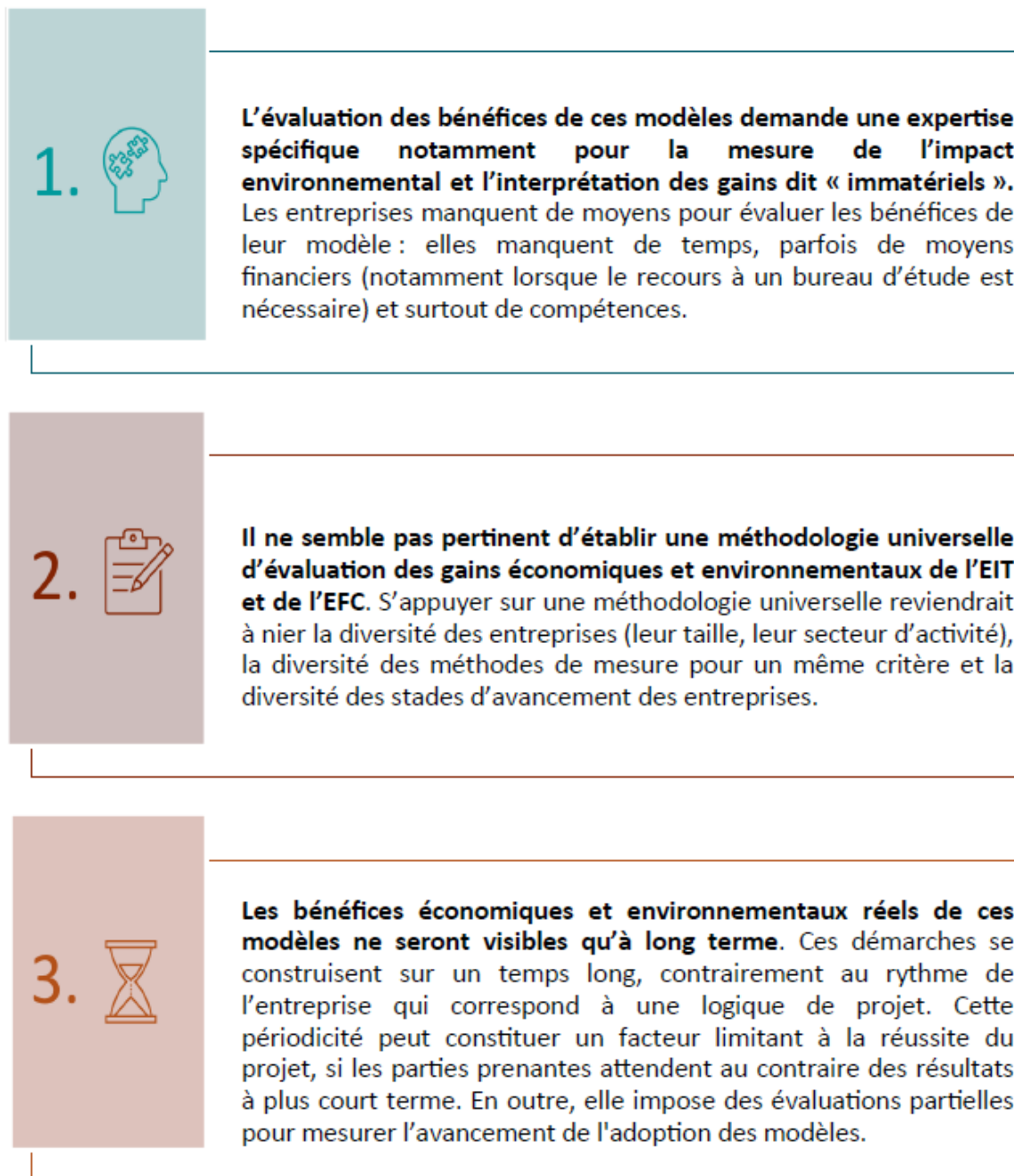


Illustration 3 : Principaux constats liés à l'évaluation des modèles économiques EIT et EFC. *Source* : DRIEAT, entretiens réalisés

L'évaluation des modèles d'EIT :

- L'évaluation peut en théorie intervenir à trois niveaux différents : celui d'une synergie, celui d'une des entreprises et celui de la démarche dans son ensemble. Dans les faits, l'évaluation de l'EIT est davantage l'apanage de la structure porteuse ou animatrice qui va évaluer les bénéfices générés par les synergies sur l'ensemble de la démarche. La grande majorité des structures porteuses et/ou animatrices d'une démarche d'EIT étant financées par la puissance publique, elles ont l'obligation d'effectuer un reporting sur les impacts économiques, environnementaux et parfois sociaux des synergies mises en œuvre.
- La difficulté principale rencontrée par les animateurs réside dans l'accès aux données permettant d'évaluer l'ensemble des synergies. Celles-ci peuvent être inexistantes, confidentielles ou difficiles d'accès.

L'évaluation des modèles d'EFC :

- Les modèles d'EFC font reposer leur création de valeur sur la performance d'usage. Or, la performance d'usage diffère de la performance traditionnelle des modèles industriels (qualité – productivité – rentabilité) notamment car elle intègre les externalités et les ressources immatérielles.
- La principale difficulté rencontrée pour évaluer un modèle d'EFC réside dans la mesure de la valeur d'usage créée (pour permettre sa monétarisation et la contractualisation de l'offre) qui repose en grande partie sur les ressources immatérielles.
- La valeur économique et environnementale est répartie entre l'entreprise et ses clients (qui co-construisent la prestation), voire les autres parties prenantes (partenaires, fournisseurs...). L'enjeu est de réussir à mesurer les gains économiques et environnementaux pour le producteur/fabricant mais également pour l'intégralité de son écosystème.

2. Analyse critique des méthodes et outils d'évaluation

Si les porteurs de projets disposent de quelques outils et méthodes pour procéder à l'évaluation, tant économique qu'environnementale, de leur modèle, **tous ne sont pas adaptés ou même éprouvés**. Les outils et méthodes aujourd'hui disponibles peuvent donc être améliorés pour mieux prendre en compte ces particularités. Certains outils, sans être à proprement parler des outils d'évaluation, peuvent contenir des critères et indicateurs inspirant les méthodes d'évaluation des entreprises.

Légende :



outil éprouvé



outil en cours de construction



outil expérimental

1. L'évaluation de l'impact économique



La mesure de l'impact économique est inévitablement réalisée par les entreprises qui utilisent les outils et indicateurs traditionnels de la gestion.

La problématique réside davantage dans l'interprétation de ces résultats qui doivent s'apprécier sur le long terme.

Il est néanmoins nécessaire, pour les modèles d'intégrer une dimension extra-financière à l'évaluation, d'une part car elle en est une composante importante et d'autre part car elle peut impacter positivement les résultats financiers.



OUTILS

Outils traditionnels de gestion (chiffre d'affaires, retour sur investissement, profit...)



Comptabilité intégrée



2. L'évaluation de l'impact environnemental



L'évaluation de l'impact environnemental est en général moins mature que celle de l'impact économique.¹

Les outils de reporting extra-financier existants peuvent être inspirants mais ne sont ni adaptés aux spécificités des modèles d'EIT et d'EFC, ni proportionnés pour les petites entreprises.

Une des difficultés est de parvenir à envisager l'intégralité des impacts environnementaux possibles tout en ayant conscience que les entreprises, en fonction de leur activité, ne sont pas toutes concernées par l'ensemble de ce type d'impacts.



OUTILS

Global Reporting Initiative (GRI)²



ISO 14001



Grille d'évaluation environnementale de Pikaia³



3. L'évaluation des ressources immatérielles



Les acteurs économiques de l'EIT et de l'EFC sont plus attentifs à la mesure de leurs ressources immatérielles. Ils ont majoritairement recours à une expertise extérieure pour les identifier puis les mesurer, en privilégiant une approche qualitative (mesure des « signaux faibles » d'évolution de ces ressources, audit interne basé sur le récit et les trajectoires de l'entreprise).



OUTILS

Référentiel Cap' Immatériel⁴



¹ Dans certains cas l'évaluation environnementale peut s'avérer plus abordable (par exemple l'évaluation des économies d'énergie en kWh sur un projet d'EIT) que pour d'autres types de critères (par exemple, il n'est pas évident, pour prendre en compte les externalités positives, d'évaluer les répercussions économiques territoriales).

² La Global Reporting Initiative (GRI) est une initiative internationale privée qui publie des lignes directrices pour aider les entreprises à produire des rapports sur les dimensions économiques, sociales et environnementales de leurs activités, produits et services. Les indicateurs de performance proposés par la GRI ne constituent pas en eux-mêmes un outil d'évaluation. Ils s'appréhendent davantage comme un outil de reporting extra-financier, couvrant l'ensemble du champ de la RSE, utilisé pour la communication externe.

³ Cette grille expérimentale a pour objectif de démontrer et de quantifier le retour sur investissement de nouveaux modèles économiques, dont l'EFC, liés aux externalités positives sur le champ environnemental. Elle a vocation à être fonctionnelle fin 2021.

⁴ Outils d'aide à l'évaluation des ressources immatérielles dans les entreprises selon 10 grandes catégories de ressources décomposées en 26 thématiques (source : <https://www.cap-immateriel.fr/referentiel/>)

4. L'évaluation globale de l'EFC



Il n'existe pas de méthode éprouvée d'évaluation (immatérielle, économique et environnementale) propre aux modèles d'EFC, contrairement aux modèles d'EIT. L'évaluation est donc réalisée à partir d'outils et d'indicateurs existants mais non spécifiques à l'EFC et le plus souvent avec l'appui d'un bureau d'études (notamment pour évaluer les ressources immatérielles et monétariser l'offre).



OUTILS

Grille d'évaluation de l'impact environnemental des modèles d'EFC d'ATEMIS¹



5. L'évaluation globale de l'EIT



L'évaluation globale des modèles d'EIT dispose d'une plus grande maturité. Bien qu'imparfait (chronophage, principalement économique et sans méthode de calcul), l'outil ELIPSE permet aux structures animatrices d'autoévaluer leur démarche. Par ailleurs, les structures animatrices ainsi que le réseau SYNAPSE réfléchissent à des méthodes simplifiées pour faciliter l'évaluation des synergies.



OUTILS

ELIPSE



Fiche SYNAPSE « Reporting EIT & indicateurs de synergies »



3. Performances économiques et environnementales observées

Trois cas de figures se sont présentés parmi les porteurs de projet interrogés :

1. Les gains économiques et/ou environnementaux n'étaient pas mesurés (absence de méthode d'évaluation mise en place, démarche trop récente, coût trop élevé...). Il n'a donc pas été possible de savoir si le modèle mis en œuvre génère des gains économiques ou environnementaux. Exemple : la démarche d'EIT du quartier des Deux Rives à Paris 12 et 13 dont la démarche est encore récente et dont la spécificité (démarche d'EIT sur une zone tertiaire avec beaucoup de commerces) rend difficile l'utilisation d'ELIPSE.
2. Seuls les gains économiques ou seuls les gains environnementaux ont été mesurés mais pas les deux simultanément. Il est donc impossible d'identifier un lien entre ces deux types de performance. Exemple : l'entreprise Urbanéo (vente, entretien, conseils en mobilier urbain de mobilité) réalise des bénéfices financiers grâce à son offre d'EFC sans parvenir à mesurer réellement son impact environnemental (l'évaluation environnementale est trop coûteuse et l'entreprise n'a pas accès aux données des utilisateurs finaux).
3. Des gains économiques et environnementaux ont été mesurés, l'un pouvant être la cause de l'autre. Les résultats observés pour les projets faisant l'objet d'un tel suivi suggèrent un modèle économiquement viable et pérenne et bénéfique sur le plan environnemental. Exemple : la démarche « CLES » en EIT et l'offre d'EFC reposant sur des « contrats de performance industrielle d'utilisation de l'eau » de l'entreprise Odyssée Environnement.

¹ Outil d'évaluation d'impacts environnementaux liés aux trajectoires de transition d'entreprises vers un modèle économique d'EFC, en cours de construction ([source](#) : ATEMIS)

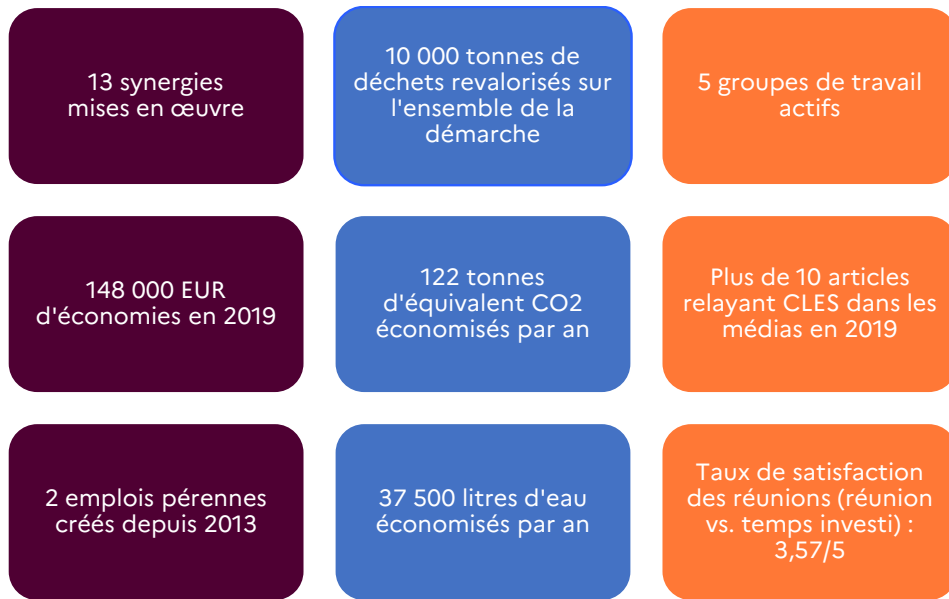


Illustration 4 : Résultats économiques (en prune), environnementaux (en bleu) et immatériels (en orange) de la démarche « CLES », animée par l'association Initiatives Durables (2019) et regroupant 26 entreprises sur la zone portuaire de Strasbourg. Les synergies réalisées concernent les thématiques suivantes : énergie, déchets, achats groupés, ressources humaines et services et équipement et infrastructures

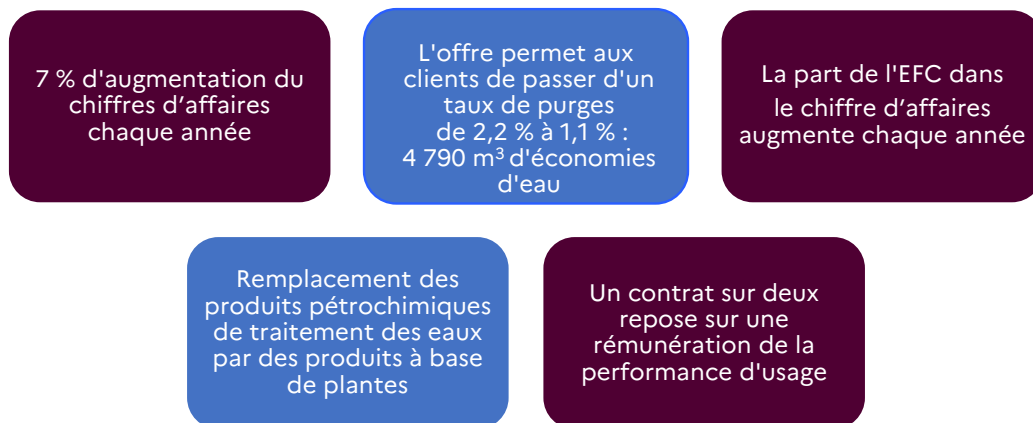


Illustration 5 : Résultats économiques (en prune) et environnementaux (en bleu) de l'entreprise Odyssee Environnement, entreprise de traitement des eaux à usage industriel. Sources : DRIEAT, entretien avec l'entreprise Odyssee environnement

L'entreprise propose des solutions intégrées telles que des « contrats de performance industrielle de l'eau ». Ces derniers comportent une offre « produit » de traitement de l'eau à base de plantes et une offre « service » d'expertise, d'aide à la stratégie, de suivi de la qualité de l'eau et d'assistance technique. Les clients diminuent significativement, via l'offre proposée par Odyssee environnement, leur taux de purge (lié à la quantité de l'eau évacuée des installations industrielles influant sur la concentration en sels dans l'eau de circulation).

PERSPECTIVES

Les préconisations formulées ci-dessous répondent à deux objectifs principaux : faciliter l'accès des entreprises à l'évaluation et sensibiliser, acculturer et former les acteurs de l'ensemble de l'écosystème sur les thématiques de l'EIT et de l'EFC. Certaines préconisations pourront aboutir à des pistes d'actions du ressort de la DRIEAT (préconisations 3, 4, 5), d'autres sont d'envergure nationale¹.

FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES À L'ÉVALUATION

Préconisations	Pistes d'action
1. Diffuser et enrichir la « boîte à outils » d'évaluation à disposition des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide (pour l'EIT d'une part et pour l'EFC d'autre part) : soit mettant en évidence les critères indispensables (et les méthodes de calculs adaptées²), soit présentant un éventail complet de critères voire d'indicateurs dans lesquels les entreprises pourraient venir piocher. Cette action pourrait être menée par le Commissariat général au développement durable (CGDD) ou par associations / bureaux d'études spécialisés.
2. Intégrer des outils d'évaluation (ou a minima des indicateurs et méthodes de calcul) dans les programmes d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre à disposition des entreprises une méthode d'évaluation simplifiée, voire les compétences nécessaires pour réaliser l'évaluation, dans le cadre des programmes d'accompagnement et de financement proposés par la puissance publique (par exemple par l'ADEME, la Région³...).

SENSIBILISER, ACCULTURER & FORMER

Préconisations	Pistes d'action
3. Continuer à sensibiliser les entreprises aux nouveaux modèles économiques et à l'intérêt de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et participer à des événements de sensibilisation et de valorisation de modèles d'EIT et d'EFC en illustrant les impacts potentiels par des démarches découvertes et approfondies dans cette étude.
4. Acculturer et former les acteurs de l'écosystème des entreprises investies dans l'EIT et l'EFC : banques, incubateurs, assurances, collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la sphère financière (au travers de conférences) à ces modèles économiques. (Cette préconisation poussée par la DRIEE sera mise en œuvre en 2021 par le Comité Francilien pour l'Économie Circulaire en 2021).
5. Continuer d'encourager la valorisation des dimensions extra-financières des modèles économiques notamment dans la comptabilité et en particulier auprès des PME	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les PME qui ne sont pas soumises aux obligations de reporting extra-financier et les encourager à effectuer ce reporting Accompagner un projet de construction participative de formation à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à destination des experts comptables et des petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre du programme « Partici'paction ».
6. Sensibiliser l'ensemble de l'écosystème à l'importance des ressources immatérielles dans les modèles économiques et diffuser les outils permettant de les évaluer ⁴	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les entreprises accompagnées par des structures expertes (en EIT et en EFC) à la qualification et l'évaluation des ressources immatérielles

1 Un seul exemple de piste d'actions par préconisation sera présenté dans ce document.

2 Les travaux du Groupe de Travail SYNAPSE « Reporting EIT et indicateurs de synergies » devant aboutir à l'élaboration d'une fiche zoom, à paraître en 2021, vont dans ce sens.

3 L'ADEME PACA a pour projet de mettre à disposition une méthodologie élaborée par ses soins aux entreprises qu'elle accompagne pour leur transition dans l'EFC.

4 Cette problématique est vaste et ne relève pas uniquement des modèles de l'EIT et de l'EFC. Elle s'adresse donc davantage à des acteurs du champ de l'économie et non spécifiquement du développement durable.

Annexe 1 : BÉNÉFICES POTENTIELS & OPPORTUNITÉS LIÉS AUX MODÈLES D'EIT & D'EFC

Écologie Industrielle et Territoriale		
<i>Pour les entreprises</i>	<i>Pour les collectivités</i>	<i>Pour l'environnement</i>
<ul style="list-style-type: none"> ① Réaliser des économies financières ② Développer de nouvelles opportunités ③ Bénéficier d'un réseau élargi ④ Accroître la résilience de l'entreprise ⑤ Valoriser l'image de l'entreprise ⑥ Offrir davantage de services aux salariés ⑦ Anticiper les exigences réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> ① Alimenter l'action environnementale ② Soutenir l'emploi local ③ Développer l'attractivité et la résilience du territoire ④ Renforcer la connaissance et la matérialité de son territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ① Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), des déchets, des matières premières utilisées, de la consommation d'eau et d'énergie ② Valorisation de matières ③ Réduction de la pollution des sols et des eaux ④ Maîtrise de la demande d'énergie ⑤ Consommation d'énergies renouvelables ⑥ Diminution de la surface au sol utilisée

Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération		
<i>Pour les entreprises productrices</i>	<i>Pour les entreprises consommatrices</i>	<i>Pour l'environnement</i>
<ul style="list-style-type: none"> ① Proposer une offre différenciée et développer de nouvelles opportunités ② Renforcer son aisance financière ③ Pérenniser la relation client et accroître la résilience de l'entreprise ④ Optimiser le management et redonner du sens au travail ⑤ Valoriser l'image de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ① Réaliser des économies financières ② Améliorer la qualité des prestations et des relations avec les fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ① Diminuer la consommation de produits ② Passer à une gestion plus durable des ressources ③ Réduire les externalités négatives

Annexe 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

1. Recherches bibliographiques

La phase de recherches bibliographiques a duré la majorité du mois de septembre 2020. Les ressources documentaires ont été progressivement étoffées tout au long de l'étude, notamment grâce aux webinaires et documents recommandés par les différents interlocuteurs rencontrés. Les documents consultés sont de nature variée : doctrine, études, guides, rapports, documents de presse, notes informatives, synthèses de groupe de travail, sites internet et plateformes. Sont aussi mentionnés la participation à des webinaires et à des groupes de travail (GT), tels que le GT « Comptabilité intégrée », co-organisé par le Collège des directeurs du développement durable (C3D), l'Observatoire de la responsabilité sociétale des Entreprises (ORSE) et l'association OREE ou le GT « Reporting EIT et indicateurs Synergies - Outils indicateurs » organisé par le réseau SYNAPSE.

2. Entretiens avec les experts

Les recherches bibliographiques ont été enrichies par des entretiens avec des experts ou des structures expertes des nouveaux modèles économiques, spécifiquement de l'EIT et de l'EFC. Ces entretiens se sont déroulés pendant 6 semaines. La durée moyenne des entretiens était d'1 h 30. Certains interlocuteurs ont été recontactés dans une seconde phase afin d'apporter quelques précisions. Chaque entretien a fait l'objet d'un questionnaire individualisé, servant de fil conducteur, envoyé en amont aux experts et d'un compte-rendu détaillé une fois l'entretien réalisé.

Les experts ont été sélectionnés pour leur grande expertise sur les domaines de l'EIT, de l'EFC ou des deux modèles simultanément. Ils ont également été choisis dans la perspective de disposer d'un panel diversifié d'experts : structures publiques (ADEME, Institut Paris région...), réseaux d'entreprises et association (CJD, Orée...), bureaux d'études et cabinets de conseils (BL Évolution, ATEMIS...) et chercheurs français (Cyril Adoue, Clarence Bluntz...) ou étrangers (Julien Beaulieu). Au total, 16 entretiens ont été réalisés. L'objectif était de pouvoir bénéficier de leurs connaissances, de leurs retours d'expérience mais aussi de leur analyse critique. Ces échanges nous ont permis de mieux saisir et d'affiner le champ de l'étude, d'identifier les pratiques mais aussi les freins et les obstacles rencontrés par les acteurs économiques de l'EIT et de l'EFC.

3. Entretiens avec les porteurs de projet

Cette étude avait pour intention de s'appuyer sur l'expérience de porteurs de projets, que ce soit en EIT ou en EFC. Ces 13 entretiens se sont déroulés pendant 7 semaines également. À l'instar des entretiens avec les experts, le format de ces entretiens étaient en général d'1 h 30 avec un questionnaire préalablement transmis et la rédaction d'un compte rendu. Certains porteurs de projets ont également été recontactés pour apporter des précisions sur leur modèle.

Les acteurs ciblés étaient les chefs d'entreprise investis dans un modèle économique s'inspirant du référentiel de l'EFC, que leur démarche soit mature ou encore en phase de construction. Concernant l'EIT, la cible initiale concernait à la fois les structures animatrices et/ou porteuses et les entreprises partenaires participant aux synergies. Seules les structures animatrices ont répondu à nos sollicitations mais leur expertise nous a permis d'entrevoir le point de vue des entreprises partenaires. Au total, 6 structures animatrices d'EIT et 7 représentants d'entreprises de l'EFC ont été interrogés.

L'objectif était de réussir à percevoir de manière concrète l'impact économique et environnemental généré par ces modèles et d'illustrer les propos d'experts, de les confirmer ou de les infirmer. Leurs retours d'expérience de terrains et leurs connaissances ont constitué une forte valeur ajoutée pour la rédaction de cette étude.

L'étude, dont est ici fait la synthèse, repose sur une analyse critique des recherches bibliographiques et des entretiens avec experts et porteurs de projets présentés ci-avant.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France

21/23 rue Miollis
75732 Paris cedex 15
Tél. 01 40 61 80 80

Dépôt légal : juin 2021

ISBN : 978-2-11-167037-2